



RAPPORT ANNUEL 2012

86, 14^e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1 CANADA
Téléphone: (819) 797-5242 Télécopieur: (819) 797-1470
info@chibougamaumines.com www.chibougamaumines.com

Table des matières

Message du président aux actionnaires	1
Rapport de gestion	2
Responsabilité des états financiers	14
Rapport de l'auditeur indépendant	15
États financiers	16
États de la perte nette et de la perte globale.....	16
Tableaux des flux de trésorerie	17
États de la situation financière	18
États de la variation des capitaux propres	19
Notes aux états financiers	20
Renseignements sur la Corporation	Annexe

MESSAGE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

Nous sommes heureux de vous faire parvenir le premier rapport annuel de Mines indépendantes Chibougamau inc. Ce fut un long processus qui nous a mené de la création de la Corporation en 2010 jusqu'à la création de l'entité cotée en bourse.

Comme vous le savez, en 2010, Globex avait acquis par jalonnement de claims un nombre important de propriétés dans le camp minier de Chibougamau. À cette période, nous en étions venus à la conclusion que la meilleure manière de « libérer » la valeur des actifs de Chibougamau et de placer les actionnaires de Globex en position de participer directement aux opportunités de croissance futures était de créer une Corporation distincte par une scission partielle des actifs, puisque ces propriétés de métaux de base et de métaux précieux avaient déjà été explorées et étaient déjà avancées vers leur mise en valeur. Cette approche présente l'avantage de récompenser les actionnaires et de positionner avantageusement la Corporation pour l'obtention de financement futur.

Au cours de la deuxième moitié de l'année 2012, la direction de Globex, en collaboration avec ses conseillers professionnels, a obtenu l'approbation des actionnaires de Globex pour le transfert des actifs de Chibougamau et finalement l'inscription à la Bourse de croissance TSX d'une société distincte, Mines indépendantes Chibougamau inc., le 25 janvier 2013.

Le 31 décembre 2012, un placement privé a été complété en vertu duquel : (i) 2 181 230 actions accréditives ont été émises à un prix de 0,65 \$ par action (produit brut – 1 147 799 \$); et (ii) 2 400 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action (produit brut – 1 200 000 \$). Un demi-bon de souscription a été émis avec chaque action accréditive et ordinaire émise en vertu du placement privé (bons de souscription – 2 290 615 \$). Ce financement initial sera utilisé à des activités d'exploration au cours du reste de 2013.

Comme nous l'avons mentionné dans les communiqués de presse aux actionnaires datés du 4 février et du 17 avril 2013, Mines indépendantes Chibougamau a lancé des travaux de forage au diamant le 1^{er} février 2013 sur la zone de zinc, d'or et d'argent Berrigan; la Corporation a par la suite complété 8 trous de forage dans la zone du portail de la rampe du gisement. Les forages ont confirmé la présence de zones plus vastes de pyrite disséminée ainsi que de pyrrhotite localisée et de stringers de sphalérite. Les tests réalisés sur cette carotte indiquent que même si de nombreuses intersections de longueurs courtes à intermédiaires d'une minéralisation à haute teneur ont été recoupées, le modèle économique le plus intéressant à considérer demeure probablement l'exploitation à ciel ouvert d'un gisement polymétallique, à tonnage important et à faible teneur. Nous avons observé que la distribution de l'or semble être liée à la présence de sphalérite et que la teneur en argent forme un important halo autour des principales sections minéralisées d'or et de zinc. Les résultats de ces travaux confirment la présence d'un gisement aurifère et zincifère important dont diverses Corporations ont historiquement fait mention. Une autre série de forages au diamant est prévue au cours de l'année prochaine afin d'élargir la zone minéralisée de Berrigan. Les résultats de forage sont présentement étudiés de pair avec la compilation des données historiques relatives à la propriété de la Corporation.

Un programme de coupe de lignes accompagné de travaux géophysiques a été lancé sur des zones hautement prioritaires choisies parmi un certain nombre de propriétés situées dans la région de Chibougamau. La plupart de ces travaux ont été réalisés sur certaines parties du lac Chibougamau et du lac Doré; pour ce faire, différents types de levés ont été utilisés : levé au magnétomètre, levé électromagnétique, levé à polarisation provoquée ou levé de résistivité. La Corporation est vraiment satisfaite de la qualité et du nombre d'anomalies qui ont été générées et elle prévoit effectuer des forages au diamant sur certaines de ces cibles plus tard cette année.

Dans notre planification prospective pour l'année 2013, nous avons reconnu les incertitudes économiques et les défis associés aux marchés; nous avons néanmoins réuni un portefeuille de propriétés de premier plan ainsi que les ressources financières et humaines nécessaires pour accroître la valeur de ces actifs et atteindre un grand nombre de nos objectifs stratégiques pour 2013. Il est probable qu'après le prochain programme d'exploration, un financement supplémentaire sera nécessaire, et ce, principalement pour entreprendre un vaste programme de forage sur plusieurs de nos cibles géologiques de haute priorité ainsi que pour augmenter la superficie des zones de minéralisation à valeur économique connues.

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») vise à aider le lecteur à comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et le cadre commercial actuel de Mines indépendantes Chibougamau inc. (« MIC », la « Corporation » et « nous »). Le rapport, préparé en date du 15 mars 2013, devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités et les notes complémentaires y afférentes pour les deux exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011.

Table des matières

FAITS SAILLANTS	2
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	3
ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PROPRIÉTÉS MINIÈRES	3
SURVOL	3
PERSONNE QUALIFIÉE	6
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	6
OPÉRATIONS DU QUATRIÈME TRIMESTRE	6
PRINCIPAUX RÉSULTATS TRIMESTRIELS	7
EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE	7
INSTRUMENTS FINANCIERS	9
HYPOTHÈSES, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	10
ACTIONS EN CIRCULATION	11
RISQUES ET INCERTITUDES	12
PERSPECTIVES	13
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	13
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	13

FAITS SAILLANTS

- Au cours des troisième et quatrième trimestres de 2012, la direction a travaillé avec ses conseillers juridiques et fiscaux ainsi qu'avec les auditeurs afin de préparer le Plan d'arrangement, la demande de décision, l'inscription à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») et la circulaire d'information de la direction, soit les documents nécessaires pour effectuer le transfert de dix propriétés minières de Globex à MIC. Cette transaction a été complétée le 29 décembre 2012, la « date de prise d'effet ».
- Le 31 décembre 2012, un placement privé a été complété en vertu duquel : (i) 2 181 230 actions accréditives ont été émises à un prix de 0,65 \$ par action (produit brut – 1 417 799 \$); et (ii) 2 400 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action (produit brut – 1 200 000 \$). Un demi-bon de souscription a été émis avec chaque action accréditive et ordinaire émise en vertu du placement privé (bons de souscription – 2 290 615 \$). - Des informations additionnelles sont fournies dans la section Transactions du quatrième trimestre.
- La Corporation a complété le formulaire 2B de demande d'inscription à la TSXV le 22 janvier 2013 et les actions ont commencé à être négociées à la TSXV le 25 janvier 2013 sous le symbole CBG.
- Depuis le 31 décembre 2012, la Corporation a dépensé environ 364 000 \$ en travaux de forage et en levés géophysiques sur les propriétés Berrigan (Lac Taché) et Lac Chibougamau.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Corporation et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement futur, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Corporation n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PROPRIÉTÉS MINIÈRES

La Corporation mène ses activités d'exploration conformément aux normes établies dans les « Exploration Best Practices Guidelines » (les lignes directrices sur les pratiques exemplaires d'exploration minérale) de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM »). En vertu de ces normes, une « personne qualifiée » doit prévoir et gérer les programmes d'exploration et s'assurer que les programmes d'assurance et de contrôle de la qualité sont conformes aux normes établies dans la norme canadienne (« NC ») 43-101. Dans le cadre de tous les projets, un géologue détermine les intervalles à échantillonner de la carotte de sondage au diamant et la divise en deux par la suite. Une moitié de l'échantillon est analysée, dans le cas de l'or, par une pyroanalyse standard avec absorption atomique ou finition gravimétrique par un laboratoire d'essai commercial indépendant enregistré. L'autre moitié de l'échantillon de forage est conservée pour référence ultérieure. Les autres éléments sont analysés selon les pratiques acceptées dans l'industrie, soit pour déterminer les signatures géochimiques ou les teneurs commerciales.

Lorsque nous discuterons les calculs historiques des ressources des propriétés de MIC qui sont disponibles dans le domaine public, MIC mentionnera la source, l'auteur et la date et, au besoin, une mise en garde à l'effet que :

- une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travaux qui permettraient de classer les estimations historiques dans les ressources minérales ou les réserves minières actuelles;
- MIC ne traite pas les estimations historiques comme des ressources minérales ou des réserves minières actuelles;
- les estimations historiques ne doivent pas être considérées comme fiables.

SURVOL

Camp minier de Chibougamau et activités techniques

Au cours des dernières années, Globex a acquis un important ensemble de propriétés dans la région de Chibougamau, au Québec, connu sous le nom de « camp minier de Chibougamau ». Le camp minier de Chibougamau comprend cinq anciennes mines de cuivre et d'or, l'aval-pendage de trois anciennes mines de cuivre et d'or, un gisement historique de cuivre et d'argent non exploité, un gisement historique de zinc, d'or et d'argent pour lequel deux rapports techniques conformes à la norme canadienne 43-101 ont été préparés, un nouveau gisement historique de fer et de titane ainsi qu'un vaste ensemble de zones aurifères et cuprifères partiellement délimitées, des intersections aurifères isolées de même que des cibles de sulfures massifs volcanogènes.

Avec l'augmentation récente des cours de l'or, de l'argent et des métaux de base, Globex en est arrivée à la conclusion qu'il était justifié de procéder à une réévaluation des propriétés minières ayant antérieurement hébergé des producteurs ainsi que des prolongements en profondeur et des prolongements latéraux d'autres producteurs. Nous croyons que la minéralisation qui a été extraite près de la surface se prolonge en profondeur bien en-dessous des sections testées par les forages de surface et les forages souterrains précédemment réalisés. Des zones parallèles ont aussi été identifiées pour des travaux de forage d'exploration. De nombreux trous de forage relativement récents (réalisés vers la fin des années 1990) ont recoupé des valeurs aurifères présentant un intérêt économique potentiel, mais qui sont demeurées sans suite.

MIC a été constituée en personne morale le 13 décembre 2010 en vertu de la *Loi sur les sociétés par action (Canada)* afin de permettre à Globex de transférer, entre autres, le camp minier de Chibougamau à MIC, assujéti à une redevance brute de métaux de 3 % en faveur de Globex. Son siège social et principal établissement est situé au 86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 2J1.

Un rapport technique conforme à la NC 43-101 initialement daté du 17 mai 2011, puis modifié et mis à jour le 15 août 2012 et le 30 octobre 2012, puis révisé le 26 novembre 2012, intitulé « Examen technique (conforme à la NC 43-101) et évaluation du potentiel d'exploration du projet d'or-zinc-argent de Berrigan, canton de McKenzie, Chibougamau, district minier de l'Abitibi, province de Québec », a été préparé par Claude P. Larouche, ing. OIQ (Québec), un consultant indépendant, pour la propriété Berrigan (Lac Taché). Une copie de ce rapport est disponible sous le profil de MIC sur SEDAR au www.sedar.com.

Au cours de l'hiver de 2012, une série de sondages à polarisation provoquée (« PP ») à pénétration profonde a été effectuée sur la minéralisation connue et les prolongements potentiels latéraux et verticaux inférés des zones S2/S-3, de même que des sondages conventionnels complémentaires au magnétomètre et au levé électromagnétique (« EMH »). La méthode de sondage à PP s'est avérée efficace pour délimiter les cibles d'essai connues et a indiqué que la minéralisation pourrait se prolonger en profondeur. Étant donné le succès de ces travaux d'orientation, d'autres sondages similaires ont été menés au cours du premier trimestre de 2013 et ont été étendus afin d'inclure les zones Tommy, Bateman Bay, Grandroy Sud et Kokko Creek. Au début de février, une campagne de forage au diamant de huit (8) trous totalisant 1 809 m a été réalisée sur le gisement de Zn/Au/Ag de Berrigan afin : a) de confirmer la teneur de la minéralisation et son type; et b) recueillir les données nécessaires pour planifier une campagne de forage subséquente et plus vaste plus tard cette année pour faciliter la réalisation d'une estimation des ressources conforme à la NC 43-101 pour ce gisement.

Un rapport technique conforme à la NC 43-101 initialement daté du 16 août 2012, modifié et mis à jour le 30 octobre 2012, puis révisé le 27 novembre 2012 et le 17 décembre 2012, intitulé « Examen technique (conforme à la NC 43-101) et évaluation du potentiel d'exploration des propriétés minières du Lac Chibougamau, cantons de McKenzie, Roy, Obalski et Lemoine, district minier de l'Abitibi, province de Québec, NTS 32G-16 », a été préparé par Claude P. Larouche, ing. OIQ (Québec), un consultant indépendant, pour les propriétés de Lac Chibougamau. Une copie de ce rapport est disponible sous le profil de MIC sur SEDAR au www.sedar.com.

Les rapports techniques soulignent que les claims contrôlés par Globex ainsi que ceux qui ont été transférés à MIC ont été explorés par intermittence du début des années 1900 à 2008. Ils démontrent également que la zone a été survolée à plusieurs reprises par le gouvernement du Québec, en utilisant une variété de systèmes électromagnétiques et magnétiques aéroportés, dont certains ont confirmé de faibles anomalies dans la région générale des indices minéralisés. Ces sondages ont permis d'améliorer la compréhension de la distribution spatiale des lithologies régionales ainsi que les relations stratigraphiques en général.

Chacun de ces rapports décrit un programme de travaux en deux phases qui comprend des études et des forages d'exploration (phase 1) suivis par des travaux de forage de surface systématiques (phase 2) afin de confirmer et de mettre à niveau les ressources cuprifères et aurifères historiques afin qu'elles soient conformes aux exigences de la NC 43-101.

- **Phase 1** – Comprend quatre activités, dont : (a) la construction d'un réseau géophysique ainsi que des levés géophysiques spécifiques; (b) la compilation et la transformation des informations techniques disponibles en format numérique; (c) du décapage et de l'échantillonnage de surface; et (d) des forages d'exploration préliminaires en surface.
- **Phase 2** - À partir des résultats de la compilation systématique et des forages préliminaires recommandés dans la phase 1, les forages de surface au diamant viseront à sonder et à confirmer les zones de ressources historiques afin de convertir certaines de ces ressources en ressources actuelles (ou réserves), conformément aux normes du Conseil de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole. Une campagne de forage préliminaire globale de 46 000 mètres linéaires de calibre NQ est recommandée dans les rapports techniques.

De l'incorporation de MIC le 13 décembre 2010 au 31 décembre 2012, ses activités se sont limitées à l'organisation des opérations liées à l'acquisition du camp minier de Chibougamau et au transfert de certains éléments de la trésorerie et de certains titres détenus par Globex (collectivement, les « actifs transférés ») ainsi qu'à l'organisation du financement nécessaire.

Plan d'arrangement et actifs transférés

Le 10 septembre 2012, afin d'effectuer le déplacement des actifs transférés de Globex à MIC, ces dernières ont conclu une Convention d'arrangement, laquelle fut modifiée et mise à jour le 23 octobre 2012. Conformément à la Convention d'arrangement, entre autres, Globex a accepté de procéder au transfert des actifs transférés détenus par Globex à MIC, et chaque actionnaire de Globex (autre que les actionnaires inscrits qui exercent le droit de demander le rachat de leurs actions de Globex aux termes de la *Loi sur les sociétés (Québec)* recevra, aux termes du Plan d'arrangement, une action ordinaire de MIC en contrepartie de chaque action ordinaire de Globex détenue à la date de prise d'effet du Plan d'arrangement.

Conformément au Plan d'arrangement, certains placements détenus par Globex, de même que dix de ses propriétés, ont été transférés de Globex à MIC, assujettis à une redevance de métaux brute de 3 % en faveur de Globex. Les propriétés que MIC a reçues aux termes de cet arrangement sont les suivantes :

- Mine Bateman Bay (y compris une partie de la mine Jaculet);
- Propriété Lac Berrigan (Taché);
- Propriété Berrigan Sud;
- Propriété Lac Chibougamau (y compris les zones S-3 et Tommy, l'aval-pendage des mines Henderson 1 et 2 et de la mine Portage);
- Propriété Copper Cliff;
- Mine Grandroy;
- Mine Kokko Creek;
- Mine Goldfields, Québec, Chibougamau;
- Sulphur Converting (sulfures massifs)/Magnetite Bay (gisement de fer-titane); et
- Propriété Virginia.

Les propriétés qui composent le « camp minier de Chibougamau » sont situées dans le district minier d'Abitibi-Chibougamau, dans les cantons de Lemoine, McKenzie, Obalski et Roy, au Québec. Les propriétés sont situées immédiatement à l'E-SE et au NO de la ville de Chibougamau, au Québec. En date du présent rapport, le camp minier de Chibougamau se compose de 157 claims miniers (CL) et 112 cellules minières (CDC) couvrant une superficie d'environ 6 319 hectares ou environ 63,19 kilomètres carrés. Une grande partie de ces claims se trouve sous les eaux du lac Chibougamau et du lac Doré et sont accessibles par bateau en été et par la glace en hiver.

Le 29 décembre 2012 (la « date de prise d'effet »), Globex a terminé la restructuration selon un Plan d'arrangement établi en vertu de la *Loi sur les sociétés (Québec)*, ce qui s'est soldé par le transfert de liquidités

s'élevant à 503 006 \$ de placements d'une juste valeur marchande de 72 903 \$ et de dix propriétés minières d'une juste valeur marchande de 6 429 175 \$.

En vertu de l'arrangement, chaque actionnaire de Globex inscrit à la date de prise d'effet était en droit de recevoir, en contrepartie de chaque ancienne action de Globex, une nouvelle action ordinaire de Globex et une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC. Les actions de MIC ont commencé à être transigées à la Bourse de croissance TSX le 25 janvier 2013, sous le symbole CBG.

Priorités et activités d'exploration à court terme

CIM met l'accent sur la relance de la production dans le camp minier cupro-aurifère de Chibougamau. Elle a établi des objectifs à court terme consistant à définir des ressources et des réserves conformes à la NC 43-101 sur certaines propriétés ciblées, en commençant par la mine d'Au, d'Ag et de Zn Berrigan, en faisant progresser des zones cibles de haute qualité pour le forage.

PERSONNE QUALIFIÉE

Toutes les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par les géologues de la Corporation, sous la supervision de Jack Stoch, président et chef de la direction, qui est une personne qualifiée en vertu de la NC 43-101.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Principales informations annuelles

	2012	2011	2010
Total des revenus	- \$	- \$	- \$
Total des dépenses	(63 907)	(546)	-
Résultat net (perte nette) avant impôts	(63 907)	(546)	-
Impôts sur le revenu et impôts miniers	-	-	-
Résultat net (perte nette) et résultat global (perte globale) pour l'exercice	(63 907)	(546)	-
Résultat net (perte nette) par action ordinaire - De base et diluée	(0,71) \$	(0,55) \$	- \$
Total des actifs	9 538 763 \$	10 \$	10 \$
Autres passifs	327 184 \$	- \$	- \$

Évolution des résultats

En 2010 et 2011, MIC était inactive. En 2012, la perte nette de 63 907 \$, contre une perte nette de 546 \$ en 2011, reflète l'augmentation principalement liée aux frais d'audit survenue pendant l'exercice courant, lesquels frais s'élevaient à 42 000 \$ et couvrent les audits de 2012, 2011 et 2010. Les autres frais d'administration sont liés aux assurances et à des services externes.

OPÉRATIONS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Le 23 octobre 2012, MIC a conclu une entente avec Marquest Asset Management inc., en qualité de coplaceur pour compte principal avec Casimir Capital Ltd, pour un placement privé constitué d'une quantité maximale de 10 461 538 unités accréditatives au prix de 0,65 \$ l'unité, pour un produit brut maximal de 6,8 M\$ pour MIC, et d'une quantité maximale de 6 400 000 unités en espèces au prix de 0,50 \$ l'unité, pour un produit brut maximal de 3,2 M\$ pour MIC. Le produit brut maximal total obtenu grâce à ce placement privé a été estimé à 10 M\$. Chacune des unités accréditatives et des unités en espèces était composée d'une action ordinaire de MIC et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier donnera à son titulaire le droit d'acquérir une

action ordinaire additionnelle de MIC au prix de 0,80 \$ pour une période de douze mois à compter de la date de clôture (31 décembre 2012) du placement privé. À ce moment, MIC a annoncé qu'elle affecterait le produit de l'émission des unités accréditatives à l'exploration de ses propriétés au Québec et qu'elle utiliserait le produit net de l'émission des unités en espèces pour son fonds de roulement.

Le 31 décembre 2012, MIC a clôturé le placement privé en émettant 2 181 230 unités accréditatives à un prix de 0,65 \$ l'unité et 2 400 000 unités en espèces à un prix de 0,50 \$ l'unité; un total de 4 581 230 actions ordinaires furent émises au total pour un produit brut de 2 617 799 \$ et un produit net de 2 532 284 \$ après déduction des frais d'agence et des frais juridiques s'élevant à 85 515 \$.

PRINCIPAUX RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente les principaux résultats pour les huit derniers trimestres :

	2012				2011			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des revenus	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des dépenses	41 907	22 000	-	1 360	546	-	-	-
Résultat net (perte nette) ⁽¹⁾	(41 907)	(22 000)	-	(1 360)	(546)	-	-	-
Résultat net (perte nette) par action ordinaire								
- De base et diluée ⁽¹⁾	(0,46) \$	(0,24) \$	- \$	(0,01) \$	(0,55) \$	- \$	- \$	- \$

Note :

(1) Le 24 septembre 2012, les 1 000 actions qui avaient été émises en décembre 2010 ont été annulées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'arrangement. Le 29 décembre 2012, 27 896 018 actions de MIC ont été émises dans le cadre du Plan d'arrangement de Globex et le 31 décembre 2012, 4 581 230 actions ont été émises dans le cadre du placement privé. Le résultat net (perte nette) par action a été calculée sur la base des actions moyennes pondérées en circulation s'élevant à 89 465 pour l'exercice.

Avant le 31 décembre 2012, MIC était inactive et les écarts dans les résultats trimestriels de 2012 s'expliquent principalement par des différences dans les frais d'audit et de comptabilité de 20 000 \$ encourus au T4 de 2012 contre des frais de 22 000 \$ encourus au T3 de 2012. Les écarts dans les résultats de 2011 sont principalement liés aux divers frais légaux encourus dans leurs trimestres respectifs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Corporation a déclaré une perte nette de 63 907 \$ contre une perte nette de 546 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. La perte nette de l'exercice courant est principalement imputable aux frais légaux et aux frais d'audit.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Total des actifs

Au 31 décembre 2012, l'actif total s'élevait à 9 538 763 \$, ce qui représente une augmentation de 9 538 753 \$ par rapport au 31 décembre 2011. Cet écart correspond à l'impact du produit net généré par le placement privé de 2 532 284 \$ (produit brut – 2 617 799 \$; frais d'émission d'actions – 85 515 \$), la distribution à recevoir de Globex de 575 909 \$ et les dix propriétés minières d'une juste valeur de 6 429 175 \$ transférées de Globex en vertu du Plan d'arrangement, ainsi que d'autres montants totalisant 1 385 \$.

Total des passifs

Au 31 décembre 2012, MIC avait un passif total à court terme de 538 093 \$ (31 décembre 2011 – 546 \$), composé de comptes créditeurs et de charges à payer de 53 889 \$ (2011 – néant), ainsi qu'un passif de 484 204 \$ dû à

Globex (31 décembre 2011 – 546 \$). Le passif envers Globex représente des honoraires professionnels qui ont été payés par Globex au nom de MIC, lors de la mise en œuvre du Plan d'arrangement et de restructuration.

Les autres éléments de passif de 327 184 \$ (31 décembre 2011 – néant) représentent les fonds en excédent de la juste valeur marchande des actions accréditatives émises le 31 décembre 2012 dans le cadre du placement privé.

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Corporation se composent d'actions ordinaires, de bons de souscription et d'un déficit qui s'élevait à 8 673 486 \$ au 31 décembre 2012 se comparant à un déficit de 536 \$ au 31 décembre 2011. Les détails concernant cette variation sont fournis dans l'État des capitaux propres. L'augmentation provient principalement de la juste valeur des actions émises en vertu d'un placement privé de 2 290 615 \$ et de la juste valeur des actions « papillons » émises aux actionnaires de Globex en vertu du Plan d'arrangement de 7 005 084 \$ (ultimement égale à la juste valeur des actifs transférés de Globex).

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2012, la Corporation avait 32 477 248 actions ordinaires en circulation contre 1 000 au 31 décembre 2011. En vertu du Plan d'arrangement, 27 896 018 actions ont été émises pour les actions « papillons » de Globex, lesquelles donnaient au détenteur le droit à une action ordinaire de MIC. En plus de ces actions, 4 581 230 actions ordinaires ont été émises à la suite d'un placement privé qui s'est clôturé le 31 décembre 2012.

Comme cela est expliqué en détail dans la note 15 (a) afférente aux états financiers, la Corporation a encouru des frais d'émission d'actions et de restructuration totalisant 557 760 \$ en 2012. Dans le cadre du placement privé qui a généré un produit brut de 2 617 799 \$ (des fonds levés au moyen d'actions accréditatives de 1 417 799 \$; une somme en espèces de 1 200 000 \$), la Corporation a déboursé des frais d'agence de 70 890 \$, soit 5 % du produit brut des fonds levés au moyen d'actions accréditatives, ainsi que des frais juridiques et de conseil de 14 625 \$.

La balance de 472 245 \$ représente des frais juridiques et comptables, des frais d'audit et de conseil fiscal, des frais d'envois postaux pour la convocation à une assemblée des actionnaires, des frais d'agent de transfert, des frais liés à l'obtention d'une expertise (« fairness opinion ») relativement à la transaction concernant la scission partielle d'actifs, ainsi que des droits d'inscription à la Bourse de croissance TSX. Ces coûts marginaux s'ajoutent aux frais de restructuration du capital social de MIC et aux frais d'émission des actions dans le cadre du placement privé et ont donc été déduits du capital social de la Corporation. Initialement, la Corporation avait prévu lever 6 800 000 \$ de fonds au moyen d'actions accréditatives et 3 200 000 \$ en espèces. Ces frais d'émission d'actions et de restructuration doivent être considérés dans le contexte de ces prévisions ainsi que du 7 005 084 \$ des actifs transférés.

Bons de souscription

En vertu du placement privé, comme nous l'avons indiqué plus haut, chacune des unités accréditatives et des unités en espèces était composée d'une action ordinaire de MIC et d'un demi-bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de MIC au prix de 0,80 \$ avant le 31 décembre 2013. Au 31 décembre 2012, il y avait 2 290 615 bons de souscription en circulation.

Liquidités, fonds de roulement et flux de trésorerie

Au 31 décembre 2012, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Corporation et les liquidités réservées pour l'exploration totalisaient 2 532 054 \$ (31 décembre 2011 – 10\$). Au 31 décembre 2012, MIC détenait un

fonds de roulement (c'est-à-dire les actifs à court terme moins les passifs à court terme) de 2 571 495 \$ (31 décembre 2011 – déficit de 536 \$).

Le 22 janvier 2013, la Corporation a déposé un formulaire 2B de demande d'inscription à la TSXV; l'inscription a été acceptée et les actions de la Corporation ont commencé à être transigées à la TSX le 25 janvier 2013 sous le symbole CBG.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion du capital

La Corporation gère comme du capital les bénéfices (déficits) non répartis de ses actions ordinaires, options d'achat d'actions et bons de souscription. Elle tire sa principale source de liquidités de l'émission d'actions ordinaires. Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Corporation à poursuivre ses activités tout en continuant de procéder à l'évaluation, à la mise en valeur et à l'acquisition de propriétés ou d'actifs commerciaux additionnels.

La Corporation gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, MIC peut tenter d'émettre de nouvelles actions. Afin de maximiser les efforts d'exploration en cours, MIC ne verse pas de dividendes.

La politique d'investissement de la Corporation consiste à investir ses liquidités excédentaires à court terme dans des placements à court terme très liquides portant intérêts qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues pour la poursuite de ses activités.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Corporation sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt.

(a) Risque de crédit

La Corporation disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de liquidités réservées pour l'exploration totalisant 2 532 054 \$ au 31 décembre 2012 (31 décembre 2011 – 10 \$). Ces fonds bénéficient d'une garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel prévue par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société de la couronne fédérale, ainsi que d'une garantie de 1 000 000 \$ par l'entremise du Fonds canadien de protection des épargnants (« FCPE »).

La Corporation ne considère pas être exposée à une concentration importante du risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grands établissements financiers.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 114 255 \$	10 \$
Liquidités réservées pour l'exploration	1 417 799	-
Impôts recouvrables ⁽¹⁾	1 625	-
Distribution à recevoir	575 909	-
	3 109 588 \$	10 \$

1) Les impôts recouvrables de 1 625 \$ (2011 – néant) ne sont assujettis à aucun risque de crédit.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Corporation ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. La Corporation gère le risque de liquidité à travers sa structure de capital et en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Corporation finance ses activités d'exploration minière au moyen d'actions accréditives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration examine et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Corporation, ainsi que toute opération importante menée hors du cours normal des affaires.

(c) Risque de taux d'intérêt

La Corporation n'est exposée à aucun risque de taux d'intérêt significatif.

HYPOTHÈSES, JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur ces périodes, ou dans la période de révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction, lors de l'application des méthodes comptables de la Corporation, sont présentés dans les conventions comptables ou par voie de notes aux états financiers et les principaux éléments en sont résumés ci-dessous. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Estimation de la valeur marchande des actifs transférés

Afin de déterminer la juste valeur des propriétés minières transférées en vertu du Plan d'arrangement, la direction a embauché un consultant indépendant qui a identifié des transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés Bateman Bay, Berrigan (Lac Taché) et Berrigan Sud ainsi que la propriété Lac Chibougamau ont été déterminées en fonction de la rétroaction de la tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant un modèle d'évaluation cohérent et correspondant aux standards de l'industrie.

Bien que la direction estime que ces estimations soient raisonnables, les résultats futurs peuvent varier.

(b) Dépréciation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Corporation juge s'il y a eu une dépréciation de ses propriétés minières et de ses dépenses d'exploration et de développement reportées. Si la Corporation détermine qu'il y a eu une dépréciation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

(c) Estimation des coûts de la rémunération et des paiements à base d'actions

L'estimation du coût de la rémunération et des paiements à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options attribuées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération et des paiements à base d'actions.

(d) Estimation de la valeur marchande des bons de souscription

L'estimation de la juste valeur des bons de souscription nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié par la Corporation. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi des estimations de la volatilité de ses propres actions et taux d'intérêt. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2012, la Corporation avait 32 477 248 actions ordinaires en circulation contre 1 000 au 31 décembre 2011. En vertu du Plan d'arrangement, 27 896 018 actions ont été émises pour les actions « papillons » de Globex, lesquelles donnaient au détenteur le droit à une action ordinaire de MIC. En plus de ces actions, 4 581 230 actions ordinaires ont été émises à la suite d'un placement privé qui s'est clôturé le 31 décembre 2012.

Le 8 mars 2013, la Corporation a émis un communiqué de presse indiquant que la répartition appropriée du prix de base rajusté (« PBR ») des actions de Globex est la suivante : (i) 79,8 % du PBR des actions de Globex doit être réparti aux « nouvelles » actions de Globex; et (ii) 20,2 % du PBR des actions de Globex doit être réparti aux actions de MIC. Cette répartition s'appuie sur le cours de clôture initial des actions de Globex à la Bourse de Toronto et celui des actions de MIC à la Bourse de croissance TSX. Les actions de MIC ont commencé à être transigées le 25 janvier 2013.

Conformément au Plan d'arrangement, tous les détenteurs d'options d'actions de Globex en circulation à la date de prise d'effet (29 décembre 2012) ont disposé de leurs options en contrepartie d'une nouvelle option d'achat de Globex et d'une option d'achat de MIC où le titulaire d'options a été qualifié (dirigeant, employé, consultant ou directeur) du plan d'options d'achat d'actions de MIC. Ceci s'est traduit par l'émission de 1 137 900 options. Toutes les clauses, à l'exception du prix d'exercice, demeurent inchangées.

Les prix d'exercice pour les options d'achat d'actions de MIC reflètent le prix initial par action ajusté en fonction du prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de MIC au cours des cinq premiers jours qui ont suivi l'inscription à la Bourse de croissance TSX (du 25 janvier 2013 au 31 janvier 2013) en tant que pourcentage de la somme du prix moyen pondéré des nouvelles actions ordinaires de MIC et du prix moyen pondéré des nouvelles actions ordinaires de Globex au cours de la même période. Sur la base de ces prix moyens pondérés en fonction du volume, les prix d'exercice de MIC ont été établis à 21,6 % du prix d'exercice initial des options de Globex.

Au 31 décembre 2012, 2 068 570 options étaient disponibles pour octroi en plus des 1 137 900 options d'achat d'actions en circulation (31 décembre 2011 – néant).

Au 15 mars 2013, la Corporation avait 32 477 248 actions ordinaires, 1 137 900 options d'achat d'actions et 2 290 615 bons de souscription pour un capital-actions totalement dilué de 35 905 763.

RISQUES ET INCERTITUDES

(a) Risques financiers

Le développement des propriétés de la Corporation dépend de sa capacité à obtenir du financement par l'intermédiaire de placements privés, de financement public ou d'autres moyens. Rien ne garantit que la Corporation réussira à obtenir le financement nécessaire.

(b) Flux de trésorerie

Les propriétés de la Corporation sont actuellement en cours d'évaluation pour des travaux d'exploration à venir et, par conséquent, la Corporation n'a aucune source de flux de trésorerie d'exploitation. Tout échec dans l'obtention de financement supplémentaire pourrait retarder ou reporter indéfiniment les travaux d'exploration futurs. Rien ne garantit que la Corporation sera en mesure d'obtenir un financement adéquat dans le futur ou que les modalités d'un tel financement seront favorables. Tout échec dans l'obtention d'un tel financement additionnel pourrait retarder ou reporter indéfiniment les travaux d'exploration et de développement de ses projets, voire éventuellement entraîner la perte de ces propriétés. La Corporation aura besoin de nouveaux capitaux afin de continuer à exercer ses activités et poursuivre l'exploration de ses propriétés minières, et rien ne garantit que le capital nécessaire sera disponible en temps utile.

(c) Risques d'exploration et de développement

L'exploration et l'exploitation minières comportent un degré de risque élevé. Rien ne garantit que les activités d'exploration minière de la Corporation seront couronnées de succès. Peu de propriétés explorées sont éventuellement développées en mines productrices. En procédant à l'exploration et au développement de ses gisements miniers, la Corporation sera soumise à un ensemble complexe de facteurs économiques et de considérations techniques. Des retards dans l'obtention des approbations gouvernementales, l'incapacité d'obtenir du financement ou d'autres facteurs pourraient entraîner des retards dans l'exploration et le développement des propriétés. Ces retards pourraient affecter la performance financière de la Corporation de manière importante. Des formations inhabituelles ou imprévues, des pressions de formation, des pannes d'électricité, des interruptions de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain, des risques environnementaux, des rejets de produits chimiques toxiques et l'impossibilité d'obtenir de la machinerie, des équipements ou de la main-d'œuvre appropriés ou adéquats sont d'autres risques liés à l'exploitation de mines et à la conduite de programmes d'exploration. La Corporation a une expérience limitée dans le développement et l'exploitation de mines ainsi que dans la construction des installations nécessaires pour amener les mines en production. La Corporation a pu compter et peut continuer à compter sur des consultants et d'autres intervenants pour l'expertise en exploitation minière. Selon le prix des minéraux produits, la Corporation peut déterminer qu'il est impossible de commencer ou de poursuivre la production commerciale.

(d) Droits fonciers

Les concessions minières dans lesquelles la Corporation détient une participation n'ont pas été prospectées et, par conséquent, l'emplacement précis des limites des claims et la propriété des droits miniers sur certaines bandes de terre comprenant les claims peuvent être mis en doute. Ces claims n'ont pas été convertis en baux de location ou en propriété, et sont, en conséquence, assujettis au respect de l'exigence annuelle de travaux d'évaluation. D'autres parties peuvent contester le titre de ses propriétés minières à la Corporation. Bien que la Corporation ait étudié avec soin le titre de tous les claims miniers et, qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de toutes les propriétés soient en règle, ceci ne devrait pas être interprété comme une garantie de titre. Les propriétés peuvent être soumises à des conventions antérieures non enregistrées ou à des transferts ou des revendications territoriales et les titres peuvent être affectés par des défauts non détectés.

(e) Législation gouvernementale et imposition

Le financement par actions accréditives et les crédits d'impôt provinciaux offerts pour l'exploration au Québec peuvent être des sources importantes de capital de risque pour financer des programmes d'exploration. Tout changement notable dans ces programmes pourrait nuire aux activités de la Corporation.

Le gouvernement du Québec propose également des modifications au régime fiscal minier, y compris une augmentation des redevances minières et des impôts sur les bénéficiaires. La mise en place de ces changements aurait un effet négatif sur la rentabilité de futures exploitations minières.

PERSPECTIVES

Comme cela fut annoncé dans le communiqué de presse daté du 4 février 2013, une campagne de forage ciblée de 1 500 à 2 000 mètres de forage a été lancée au début de février sur la propriété d'or, d'argent et de zinc Berrigan, située directement au nord de la ville de Chibougamau, au Québec. Les forages ont été planifiés de manière à venir confirmer et élargir les résultats de forage historiques recoupés par les propriétaires antérieurs, forages qui datent de la fin des années 1940. Les huit (8) trous de la campagne de forage totalisant 1 809 mètres ont été complétés le 15 février 2013 et la Corporation est en attente des résultats d'analyse.

En outre, des levés géophysiques sont en cours d'achèvement, dont les résultats aideront à orienter une partie des propositions de forage d'exploration additionnels qui seront générés et réalisés pendant le reste de l'exercice courant.

MIC estime être bien positionnée, grâce à une combinaison d'actifs de première classe ainsi que les ressources humaines et les ressources d'entreprise nécessaires pour continuer d'explorer et de développer les propriétés du camp minier de Chibougamau et atteindre les objectifs stratégiques de MIC, lesquels consistent à accroître la valeur pour les actionnaires grâce à la découverte anticipée de nouveaux gisements de métaux de base et de métaux précieux au sein du camp minier de Chibougamau.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers comparatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et l'exercice terminé le 31 décembre 2011. On pourra également obtenir de l'information complémentaire sur la Corporation, y compris sa notice annuelle, sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. En outre, la Corporation affiche en temps utile tous les documents à destination du public, y compris son rapport de gestion, sur son site Web, www.chibougamaumines.com.

Si vous souhaitez obtenir, sans frais, un exemplaire du rapport de gestion de 2012 ou 2011, vous pouvez en faire la demande à l'adresse suivante :

Mines indépendantes Chibougamau inc.
86, 14e Rue, Rouyn-Noranda, Québec J9X 2J1
Téléphone : 819.797.5242 Télécopie : 819.797.1470
Courriel : info@chibougamaumines.com

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers et autres informations financières contenues dans le présent rapport de gestion relèvent de la responsabilité de la direction de MIC et ont été approuvés par le conseil d'administration le 15 mars 2013.

Responsabilité des états financiers

La direction de la Corporation est responsable de la préparation des états financiers ainsi que des renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers ci-joints de Mines indépendantes Chibougamau inc. ont été préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration de la Corporation. L'information financière qui figure dans d'autres sections du présent rapport est conforme aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction basés sur l'information actuellement disponible.

Mines indépendantes Chibougamau inc. maintient des systèmes adéquats relativement à la comptabilité et aux contrôles administratifs afin de présenter des états financiers fiables et de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs.

Deloitte s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, ont été nommés par les actionnaires pour effectuer un audit indépendant des états financiers de la Corporation. Leur rapport décrit la nature de leur audit et exprime leur opinion sur les états financiers de la Corporation.

Le conseil d'administration de la Corporation a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche au moyen de son comité d'audit qui se compose uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit est également responsable de faire des recommandations au sujet de la nomination, de la rémunération et des termes de la mission de l'auditeur de la Corporation. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction, ainsi que l'auditeur indépendant, afin de discuter des contrôles internes, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions. Le comité d'audit examine également les états financiers, le rapport de gestion, le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les honoraires et les frais relatifs aux services d'audit et étudie la nomination de l'auditeur indépendant ou le renouvellement de leur mandat. Deloitte s.e.n.c.r.l., auditeur indépendant, a librement et pleinement accès au comité d'audit. Le comité d'audit communique ses résultats au conseil d'administration pour son appréciation lors de l'approbation de la publication des états financiers aux actionnaires.

« Jack Stoch »

Jack Stoch
Président et chef de la direction

« James Wilson »

James Wilson
Chef des finances, trésorier et secrétaire général

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Mines indépendantes Chibougamau inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Mines indépendante Chibougamau inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 et les états de la perte nette et de la perte globale, les états de la variation des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Mines indépendantes Chibougamau inc. au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

« Deloitte s.e.n.c.r.l. »

Deloitte s.e.n.c.r.l.⁽¹⁾

Le 15 mars 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.
États de la perte nette et de la perte globale
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Activités poursuivies			
Dépenses			
Administration		11 986 \$	- \$
Légales		1 360	546
Audit et comptabilité		42 000	
Autres honoraires		8 561	
Perte opérationnelle		(63 907)	(546)
Impôts et impôts miniers	12	-	-
Perte nette et perte globale pour l'exercice		(63 907) \$	(546) \$
Perte par action			
De base et diluée	13	(0,71) \$	(0,55) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		89 465	1 000
Nombres d'actions en circulation à la fin de l'exercice		32 477 248	1 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.

Tableaux des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Activités opérationnelles			
Perte nette et perte globale pour l'exercice		(63 907) \$	(546) \$
Variations des éléments hors-caisse du fonds de roulement	14	535 912	546
		472 005	-
Activités de financement			
Produit des placements privés		2 617 799	-
Frais d'émission d'actions et coûts de réorganisation	15 (a)	(557 760)	-
		2 060 039	-
Activités d'investissement			
Dépenses d'exploration reportées		-	-
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		2 532 044	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		10	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		2 532 054 \$	10 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 114 255 \$	10 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration		1 417 799	-
		2 532 054 \$	10 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actifs			
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	1 114 255 \$	10 \$
Trésorerie réservée pour l'exploration	7	1 417 799	-
Impôts remboursables		1 625	-
Distribution recevable	8	575 909	-
		3 109 588	10
Propriétés minières	9	6 429 175	-
		9 538 763 \$	10 \$
Passif			
Courants			
Créditeurs et charges à payer		53 889 \$	- \$
Sommes dues à Entreprises minières Globex inc.	10	484 204	546
		538 093	546
Autres passifs	11	327 184	-
Passifs d'impôts différés	12	-	-
Capitaux propres			
Actions ordinaires	15	8 554 690	10
Bons de souscriptions	15	183 249	-
Déficit		(64 453)	(546)
		8 673 486	(536)
		9 538 763 \$	10 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

"Jack Stoch"

Jack Stoch, administrateur

"Dianne Stoch"

Dianne Stoch, administratrice

MINES INDÉPENDANTES CHIBOUGAMAU INC.
États de la variation des capitaux propres
(en dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actions ordinaires			
Solde au début de l'exercice		10 \$	10 \$
Actions annulées		(10)	-
Juste valeur des actions émises par placements privés		2 290 615	-
Actions émises pour les actions papillons de Globex		7 005 084	-
Juste valeur des bons de souscriptions		(183 249)	-
Frais d'émission d'actions et coûts de réorganisation	15 (a)	(557 760)	-
Solde à la fin de l'exercice		8 554 690 \$	10 \$
Bons de souscription			
Solde au début de l'exercice		- \$	- \$
Émis par placements privés		183 249	-
Solde à la fin de l'exercice		183 249 \$	- \$
Déficit			
Solde au début de l'exercice		(546) \$	- \$
Perte nette attribuable aux actionnaires		(63 907)	(546)
Solde à la fin de l'exercice		(64 453) \$	(546) \$
Total des capitaux propres		8 673 486 \$	(536) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers
Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

1. Description générale de l'entreprise

Mines indépendantes Chibougamau inc. (la « Corporation », « MIC ») a été incorporée le 13 décembre 2010, en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par action, en tant que filiale détenue à part entière par Entreprises minières Globex inc. (« Globex ») afin de permettre l'acquisition et le développement de toutes les activités d'exploration entreprises par Globex dans le secteur minier de Chibougamau au Québec.

Le 10 septembre 2012, Globex et MIC ont conclu un arrangement entraînant une réorganisation du capital de la Corporation et le transfert de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de certains placements détenus par Globex ainsi que le transfert de dix propriétés de Globex vers MIC, lesquelles sont assujetties à une « redevance brute de métaux » de 3 % en faveur de Globex. Les propriétés que MIC a reçues aux termes de cet arrangement sont les suivantes :

- Mine Bateman Bay (y compris une partie de l'ancienne mine Jaculet);
- Propriété du lac Berrigan (Taché);
- Propriété Berrigan Sud;
- Propriété du lac Chibougamau (y compris les zones S-3 et Tommy, les prolongements en aval-pendage des mines Henderson 1 et 2 et de la mine Portage);
- Propriété Copper Cliff;
- Mine Grandroy;
- Mine Kokko Creek;
- Mine Québec Chibougamau Goldfields;
- Sulphur Converting (sulfures massifs)/Magnetite Bay (gisement historique de fer-titane); et
- Propriété Virginia.

Le 29 décembre 2012, (la date de prise d'effet), Globex a terminé la réorganisation selon un Plan d'arrangement établi en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, ce qui a entraîné le transfert de liquidités s'élevant à 503 006 \$, de placements d'une valeur marchande de 72 903 \$ et de dix propriétés minières d'une valeur marchande de 6 429 175 \$ à MIC.

En vertu de l'arrangement, chaque actionnaire de Globex inscrit à la date de prise d'effet était en droit de recevoir une nouvelle action ordinaire de Globex et une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC. La distribution a été inscrite à titre de remboursement de capital de Globex. Les actions de MIC ont commencé à être transigées à la Bourse de croissance TSX le 25 janvier 2013, sous le symbole CBG.

MIC est une corporation d'exploration et de mise en valeur de ressources naturelles, située à Chibougamau, Québec. Au 29 décembre 2012, elle détenait dix propriétés d'exploration transférées par Globex. Elle met l'accent sur la relance de la production dans le camp minier cuivre-aurifère de Chibougamau. Elle a établi des objectifs à court terme consistant à définir des ressources et des réserves conformes à la NC 43-101 sur certaines propriétés ciblées, en commençant par la Mine Berrigan d'Au, d'Ag et de Zn, en faisant progresser des zones cibles de haute qualité pour le forage.

Son siège social et ses activités d'affaires principales sont situés au 86, 14^e Rue, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 2J1.

2. Mode de présentation

a) État de conformité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par le « International Accounting Standards Board » (« IASB »).

b) Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés sur la base de continuité de l'exploitation et en appliquant le principe du coût historique, tel que modifié par la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur dans l'état du résultat net. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

La préparation des états financiers, conformément aux IFRS, nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Corporation. Les endroits impliquant un degré plus élevé de jugement ou de complexité, ou les endroits dans lesquels des hypothèses et estimations ont un impact important sur les états financiers, sont présentés à la note 5.

Le recouvrement des montants indiqués au titre des propriétés minières et des dépenses reportées connexes dépend de la découverte de réserves économiquement exploitables, de la confirmation de l'intérêt par la Corporation dans ces claims miniers, de la capacité de la Corporation à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, de la rentabilité de la production future ou du produit de la cession de tels biens.

Toutefois, MIC est dans le stade de développement et est exposée aux risques et défis qui sont propres aux compagnies à ce stade. Rien ne garantit que les projets de MIC soient couronnés de succès. De ce fait, il y a un important doute sur la capacité de MIC à poursuivre son exploitation. La poursuite des activités de la Corporation dépend de son habilité à assurer un financement suffisant, de la découverte de réserves minérales économiquement exploitables, de l'obtention et de la conservation des titres ou de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés minières et de la production économique ou produits futurs provenant de la disposition des intérêts de propriétés minérales. MIC fait les meilleurs efforts pour réaliser les plans mentionnés, par contre, il n'y a aucune assurance que les activités vont générer suffisamment de fonds pour poursuivre les opérations.

c) Approbation des états financiers

Le 15 mars 2013, le conseil d'administration de la Corporation a approuvé ces états financiers annuels pour les exercices se terminant le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011.

3. Nouvelles normes internationales d'information financière et normes révisées

Certaines nouvelles normes, interprétations, amendements et améliorations aux normes existantes ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des états financiers.

IFRS 9 - Instruments Financiers. Les amendements à IFRS 9 sont les premiers d'un projet à phases multiples afin de remplacer l'IAS 39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. Il simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les instruments dérivés énoncées dans l'IAS39 - *Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non-dérivé, son classement

et son évaluation. L'IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes le 1er janvier 2015 et son adoption anticipée est permise. La Corporation évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur ses états financiers, donc la Corporation n'a pas adopté cette norme par anticipation.

IFRS 10 - États financiers consolidés. En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10 - *États financiers consolidés* qui remplace les normes de consolidation incluses dans l'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels* et SIC 12- *Consolidation - Entités ad hoc*. L'IFRS 10 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est permise. Cette norme n'est pas applicable à la Corporation présentement.

IFRS 11 - Partenariats. En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 11 – *Partenariats* qui remplace l'IAS 31 – *Participation dans des coentreprises* et SIC 13- *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. L'IFRS 11 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est permise. Cette norme n'est pas applicable à la Corporation présentement.

IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12 qui expose les exigences concernant les informations à fournir sous IFRS 10 et IFRS 11 et à la même date d'entrée en vigueur que ces normes. Cette norme n'est pas applicable à la Corporation présentement.

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur – définit la juste valeur, prescrit les exigences d'informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur et fournit un cadre pour évaluation lorsqu'il est requis ou permis selon les normes IFRS. Cette norme est applicable pour les périodes annuelles ouvertes le ou après le 1er janvier 2013 et son adoption anticipée est permise. La Corporation évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme peut avoir sur les états financiers.

4. Sommaire des principales méthodes comptables

(a) Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de MIC.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu.

(c) Trésorerie réservée pour l'exploration

La trésorerie réservée pour l'exploration comprend l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu. Ces liquidités sont affectées aux financements des dépenses prescrites relatives aux ressources.

(d) Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN), placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. La classification dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et elle est déterminée au moment de la comptabilisation initiale. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés ou décomptabilisés à la date de transition. Les achats ou les ventes normalisés sont des achats ou des ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison d'actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché.

Actifs financiers à la JVBRN

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la JVBRN lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la JVBRN.

Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme;
- si, au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés qui sont gérés ensemble par la Corporation et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Un actif financier autre qu'un actif détenu à des fins de transaction peut être désigné comme étant à la JVBRN au moment de la comptabilisation initiale :

- si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui autrement surviendrait;
- si l'actif financier fait partie d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux qui est géré et dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion de risques ou d'investissement documentée de la Corporation et les informations sur le groupe sont fournies en interne sur cette base;
- s'il fait partie d'un contrat contenant un ou plusieurs dérivés incorporés, et si IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, permet que l'intégralité du contrat composé (actif ou passif) soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers inscrits à la JVBRN sont évalués à leur juste valeur et les gains ou pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés au résultat net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances (y compris les débiteurs et crédits d'impôts et impôts miniers remboursables) sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts n'aurait pas d'incidence importante.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif/passif financier et d'affectation des produits/charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements/décaissements de trésoreries futures sur la durée de vie prévue de l'actif/passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte.

Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou lorsque les actifs financiers sont transférés et que la Corporation a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers.

Classification des actifs financiers

Le tableau ci-dessous illustre la classification et l'évaluation des actifs financiers selon IAS 39 :

Actifs financiers	Catégorie d'évaluation selon IAS 39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances
Trésorerie réservée pour l'exploration	Prêts et créances
Débiteurs	Prêts et créances

(e) Propriétés minières

Tous les coûts directs liés à l'acquisition de propriétés minières sont capitalisés par propriété à leurs coûts, à la date d'acquisition.

(f) Dépréciation des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit le plus élevé de la juste valeur, diminué des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celle-ci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Des tests de dépréciation des propriétés minières, des frais d'exploration et d'évaluation reportés sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, mais généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;

- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Corporation a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient.

(g) Impôts exigibles et différés

Les impôts, incluant les impôts sur le revenu et impôts miniers, sont comptabilisés dans l'état du résultat net ou directement dans les capitaux propres, sauf s'ils sont relatifs aux éléments comptabilisés dans le résultat global. Dans ce cas, les impôts sont comptabilisés dans le résultat global ou dans les capitaux propres. Les impôts sur le revenu sont comptabilisés en utilisant le taux d'impôt qui serait applicable au revenu annuel imposable.

La dépense d'impôts exigibles sur le revenu est basée sur le revenu imposable de la période. Ce dernier diffère du résultat net (perte nette) de l'état du résultat (de la perte) global(e) puisqu'il exclut certains éléments des revenus ou dépenses qui sont imposables ou déductibles dans des périodes différentes et certains autres éléments qui sont non imposables ou non déductibles.

Les impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode de l'actif et du passif fiscal, sur les différences temporelles entre les valeurs fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte fiscale. Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des lois) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable qu'un revenu imposable pourra permettre d'utiliser les écarts temporaires. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, MIC réévalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. La Corporation comptabilise un actif d'impôts différés qui ne l'avait pas été jusqu'à présent dans la mesure où il est devenu probable qu'un revenu imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la valeur comptable d'un actif d'impôts différés est ajustée dans la mesure où il n'est plus probable qu'un revenu imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser en tout ou en partie cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque ces derniers concernent des impôts sur le revenu prélevés par la même entité imposable fiscale et que MIC a l'intention de régler les passifs et les actifs d'impôts exigibles sur la base de leur montant net.

(h) Rémunération à base d'actions

La Corporation utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions. La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée tout au long de la période d'acquisition des droits avec une augmentation correspondante des réserves. Lors de la levée de l'option, la contrepartie payée par le détenteur de l'option, et le montant initialement attribué aux réserves est comptabilisé en tant qu'augmentation au capital-actions. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les modèles d'évaluation requièrent l'entrée de données très subjectives, telle que la volatilité des prix. Les changements dans ces hypothèses peuvent avoir une importante incidence sur l'estimation de la juste valeur, et par conséquent, ne fournit pas nécessairement une mesure fiable de la juste valeur des options d'achat d'actions de MIC.

(i) Actions accréditives

La Corporation lève des fonds au moyen d'émissions « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels MIC a renoncé conformément à la législation fiscale. La Corporation considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de la déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans autres passifs. Lorsque MIC s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

(j) Résultat (perte) par action

Le résultat (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) en ajustant le résultat (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes options d'achat d'actions potentiellement dilutives.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les options d'achat d'actions potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

(k) Capital-actions

Les actions ordinaires de la Corporation sont classées dans les capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission de nouvelles actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôt, comme une déduction du produit d'émission.

(I) Bons de souscription

Les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres, puisqu'ils sont des dérivés des capitaux propres de la Corporation, lesquels seront réglés seulement par la Corporation en échangeant un montant fixe de liquidité pour un nombre fixe d'instruments de capitaux propres de la Corporation.

Lorsque les actions et les bons de souscription sont émis en même temps, les produits, basés sur une estimation de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes, sont attribués, en premier lieu, aux bons de souscription, et la valeur résiduelle est attribuée aux actions ordinaires.

5. Principaux jugements et estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur l'application des méthodes et les valeurs comptables d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés pertinents dans les circonstances dont les résultats constituent la base de prise de décisions pour établir la valeur des actifs et passifs qui ne sont pas disponibles selon d'autres sources. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. La révision des estimations comptables est comptabilisée dans les périodes au cours desquelles les estimations sont révisées, si les révisions n'ont d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures, si la révision a une incidence sur les périodes considérées et sur les périodes ultérieures.

Les jugements critiques et estimations posés par la direction sont présentés dans les conventions comptables et/ou par voie de notes aux états financiers. Les éléments qui ont eu l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

(a) Estimation des actifs transférés à la valeur marchande

Afin de déterminer la juste valeur des propriétés minières transférées en vertu du Plan d'arrangement, la direction a embauché un consultant indépendant qui a identifié des transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés Baie Bateman, Lac Berrigan et Berrigan Sud ainsi que la propriété Lac Chibougamau ont été déterminées en fonction des données de la tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant une approche cohérente.

Quoique la direction croit que ces estimations sont raisonnables, les estimations peuvent différer.

(b) Dévaluation des propriétés minières et des dépenses d'exploration reportées

À la fin de chaque période de présentation, la Corporation juge s'il y a eu une dévaluation de ses propriétés minières et ses dépenses d'exploration et de développement reportées. Si elle détermine qu'il y a eu une dévaluation, elle doit en estimer le montant net recouvrable qui se définit comme étant le montant recouvrable diminué des frais de ventes afférents. En raison de la disponibilité limitée de l'information, la direction doit faire preuve d'un jugement important lorsqu'elle détermine le montant net recouvrable.

(c) Estimation des coûts de la rémunération et paiements à base d'actions

L'estimation des coûts de la rémunération et paiement à base d'actions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options octroyées, les taux d'intérêt et le moment de l'exercice de ces options. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur du coût de la rémunération et paiement à base d'actions.

(d) Estimation de la juste valeur des bons de souscriptions

L'estimation de la juste valeur des bons de souscriptions nécessite la sélection d'un modèle d'évaluation approprié. Il faut aussi porter une attention particulière aux données requises par le modèle choisi. La Corporation a établi les estimations de la volatilité de ses propres actions et des taux d'intérêt. La Corporation utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscriptions.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Soldes bancaires	1 114 255 \$	10 \$
	1 114 255 \$	10 \$

7. Trésorerie réservée pour l'exploration

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Soldes bancaires	1 417 799 \$	- \$
	1 417 799 \$	- \$

La Corporation obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu d'une convention de souscription d'actions accréditatives, lesquels ne sont pas disponible pour les opérations courantes et par conséquence, sont présentés en tant que trésorerie réservée pour l'exploration. Si la Corporation n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Corporation n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

8. Distribution à recevoir

Tel que décrit à la note 1, le 10 septembre 2012, Globex et MIC ont conclu un arrangement entraînant le transfert de dix propriétés ainsi que le transfert de trésorerie et de placements. Au 31 décembre 2012, des liquidités de 503 006 \$ et des placements d'une valeur marchande de 72 903 \$ n'ont pas été transférés de Globex vers MIC. Le transfert des propriétés a été complété le 29 décembre 2012, à la date de prise d'effet, et par conséquent le détail de la juste valeur des propriétés se trouve à la note 9.

9. Propriétés minières

Dépenses/Région/Propriété	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Mine Bateman Bay	1 220 000 \$	- \$
Lac Berrigan (Taché)	1 810 000	-
Propriété Berrigan Sud	75 150	-
Propriété du lac Chibougamau	3 070 000	-
Mine Grandroy	53 250	-
Mine Kokko Creek	63 000	-
Propriété Copper Cliff	18 375	-
Mine Québec Chibougamau Goldfields	63 500	-
Propriété Sulphur Converting	52 000	-
Propriété Virginia	3 900	-
	6 429 175 \$	- \$

En vertu de l'arrangement, le 29 décembre 2012, les propriétés ont été transférées de Globex à la juste valeur marchande déterminée selon des transactions comparables survenues au cours des vingt-huit mois précédents, aussi similaires que possible, et couvrant des propriétés situées dans la même zone géographique et possédant un environnement géologique similaire. Les valeurs pour les propriétés Bateman Bay, Berrigan (Lac Taché) et Berrigan Sud ainsi que la propriété Lac Chibougamau ont été déterminées en fonction de la rétroaction d'une tierce partie indépendante. Les valeurs restantes ont été élaborées par la direction en appliquant un modèle d'évaluation cohérent et correspondant aux standards de l'industrie.

10. Sommes dues à Entreprises minières Globex inc.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	484 204 \$	546 \$

Afin de mettre en œuvre le Plan d'arrangement, la restructuration des capitaux de la Corporation, l'obtention d'une inscription à la Bourse TSXV, et compléter un placement privé, Globex a payé au nom de MIC divers frais juridiques et comptables, des frais d'audit et conseil fiscal et droits d'inscription à la Bourse. Ultérieurement, Globex a été remboursée pour ces frais.

11. Autres passifs

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Additions au cours de l'année ⁽¹⁾	327 184	-
Solde à la fin de l'exercice	327 184 \$	- \$

(1) Le 31 décembre 2012, 2 181 230 actions accréditives ont été émises à un prix de 0,65 \$ par action et 2 400 000 actions ordinaires en espèces ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action. Les additions de 327 184 \$ représentent la prime sur les actions accréditives de 0,15 \$ par action.

12. Impôts différés et impôts miniers

Conciliation de la charge d'impôts

Le rapprochement entre l'impôt sur le revenu, calculé selon les taux d'impôts marginaux combinés du gouvernement Fédéral et la province du Québec, et la dépense d'impôts sur le revenu selon les états financiers, est comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Perte avant impôts	(63 907) \$	(546) \$
Taux d'impôts combinés	26,9 %	26,9 %
Recouvrement d'impôts et impôts miniers au taux combiné	(17 191)	(147)
Actif d'impôts non comptabilisé	17 191	147
Charge d'impôts et impôts miniers	- \$	- \$

Au 31 décembre 2012, la Corporation a des pertes autres qu'en capital de 176 005 \$ qui peuvent servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit :

2031	546 \$
2032	175 459
	176 005 \$

13. Résultat (perte) par action

Le résultat (la perte) par action ordinaire est calculé(e) en divisant le résultat net (perte nette) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, plus l'effet dilutif des équivalents d'actions ordinaires telles que les options d'achat d'actions. Le résultat net dilué par action est calculé en utilisant la méthode du rachat. Selon cette méthode, l'exercice des options est présumé avoir lieu au début de la période. De plus, les produits présumés ainsi que le coût de la rémunération présumé sont considérés comme ayant été perçus lors de l'émission d'actions ordinaires de la Corporation au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant la période.

Résultat net (perte nette) de base et dilué(e) par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net (perte nette) de base et dilué(e) par action :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Numérateur		
Perte pour l'exercice	(63 907) \$	(546) \$
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base	89 465	1 000
Effet des actions dilutives		
Options d'achat d'actions (« dans la monnaie ») ⁽¹⁾	-	-
Perte par action		
De base et diluée	(0,71) \$	(0,55) \$

1) Les actions de MIC n'étaient pas inscrites à la Bourse TSXV au 31 décembre 2012, et, du fait de la perte pour l'exercice, les options auraient eu un effet antidilutif sur la perte par action.

14. Renseignements complémentaires aux flux de trésorerie

Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Débiteurs	(1 625) \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	53 889	-
Somme due à Entreprises minières Globex inc.	483 648	546
	535 912 \$	546 \$

Activités d'investissement et de financement hors-caisse

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Juste valeur des bons de souscriptions émis	183 249 \$	- \$

Voir la note 15, Plan d'arrangement, transfert des actifs et opérations de restructuration du capital pour plus de détails concernant les opérations autres qu'en espèces, notamment :

- l'émission d'actions de rachat de MIC;
- la conversion d'actions de rachat de MIC en billets de rachat de MIC;
- émission des actions « papillons » de Globex;
- rachat des actions « papillons » de Globex en billets de rachat de Globex;
- la compensation du billet de rachat de MIC et du billet de rachat de Globex.

15. Capital-actions

Autorisé :

La Corporation est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées pouvant être émises en série.

Ordinaires : droit de vote

Privilégiées : pouvant être émises en séries, sans droit de vote, conditions déterminées par le conseil d'administration.

Actions de rachat :

En vertu du Plan d'arrangement, le statut de constitution de MIC a été modifié pour permettre l'émission des actions de rachats, lesquelles sont : (a) rachetables au gré de MIC au montant correspondant à la valeur de rachat des actions de rachats, et (b) rachetables au gré du détenteur à un montant correspondant à la valeur de rachat des actions de rachats de MIC. Les détenteurs des actions de rachats de MIC ne seront pas en droit de recevoir de dividendes et n'ont pas le droit de vote aux réunions du conseil d'administration, autres que celles prévues par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Pour chaque action de rachat devant être rachetée, acquise ou annulée, le montant sera indiqué par un administrateur ou un dirigeant de MIC dans un certificat qui sera fait; (i) à la date de prise d'effet d'émission des actions de rachats de MIC, lequel montant ne sera pas sujet à changement et sera égal à la juste valeur marchande de la contrepartie pour laquelle l'action de rachat est émise.

Transactions du Plan d'arrangement, du transfert d'actifs et de la réorganisation du capital

Les actions de rachat de MIC et la valeur de rachat des actions de rachat représentent la juste valeur marchande totale de l'ensemble des actifs transférés par Globex à MIC, conformément à la distribution, moins la juste valeur marchande totale, à la date de prise d'effet, des options d'achat d'actions de MIC, et divisée par le nombre d'actions rachetées de MIC émises en contrepartie. La juste valeur marchande totale des actifs transférés s'élève à 7 005 084 \$ (liquidité de 503 006 \$; placement de 72 903 \$; et propriétés minières de 6 429 175 \$) ou 0,25 \$ par action. Les actifs destinés au transfert ont été transférés vers MIC en échange d'actions de rachat de MIC égales à la valeur marchande des actifs transférés. Les actions de rachat ont ensuite été échangées contre un billet de rachat de MIC de même valeur.

Au 31 décembre, Globex avait 27 896 018 actions ordinaires en circulation et en vertu du Plan d'arrangement, chaque actionnaire de Globex était en droit de recevoir une nouvelle action ordinaire de Globex et une action « papillon » pour chaque action de Globex détenue. Les actionnaires détenant des actions « papillons » de Globex les ont transférées à MIC et ont reçu en contrepartie une action ordinaire de MIC, ce qui a entraîné l'émission de 27 896 018 actions ordinaires de MIC ayant une juste valeur totale de 7 005 084 \$.

Les actions « papillons » de Globex sont devenues des actifs de MIC et ont ensuite été rachetées en échange d'un billet de rachat de Globex de valeur égale.

Finalement, les obligations de MIC aux termes du billet de rachat de MIC ont été acquittées par le transfert du billet de rachat de Globex à Globex, et l'acceptation du billet de rachat par Globex de manière à acquitter entièrement les obligations de MIC aux termes du billet de rachat de MIC. De même, Globex s'est acquittée de ses obligations aux termes du billet de rachat de Globex en transférant le billet de rachat de MIC à MIC, suivi de l'acceptation du billet de rachat de MIC par MIC de manière à acquitter entièrement les obligations de Globex aux termes du billet de rachat de Globex.

(a) Émis : actions ordinaires

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis
Actions ordinaires entièrement payées				
Solde au début de l'exercice	1 000	10 \$	1 000	10 \$
Annulées ⁽¹⁾	(1 000)	(10)	-	-
Émises pour des actions papillons de Globex	27 896 018	7 005 084	-	-
Placements privés ⁽²⁾	4 581 230	2 290 615		
Juste valeur des bons de souscriptions ⁽³⁾	-	(183 249)		
Frais d'émission d'actions et de réorganisation ⁽⁴⁾	-	(557 760)		
Solde à la fin de l'exercice	32 477 248	8 554 690 \$	1 000	10 \$

(1) Actions annulées le 24 septembre 2012 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'arrangement.

(2) Au terme d'un placement privé conclu le 31 décembre 2012, (i) 2 181 230 actions accréditives ont été émises au prix de 0,65 \$ par actions (produit brut de 1 417 799 \$); et (ii) 2 400 000 actions ordinaires ont été émises à un prix de 0,50 \$ par action (produit brut de 1 200 000 \$). L'excédent de 0,15 \$ par action du produit brut des actions accréditives sur la juste valeur par action totalisant 327 184 \$ a été comptabilisé dans autres passifs.

- (3) Un demi-bon de souscription a été émis avec chaque action accréditive et ordinaire, lequel a été émis au terme du placement privé (bons de souscription – 2 290 615). Les bons de souscriptions ont été évalués selon le modèle d'évaluation Black-Scholes et la juste valeur a été estimée à 0,08 \$ par bon de souscription, ce qui donne une juste valeur de 183 249 \$ pour les 2 290 615 bons de souscription. Des détails additionnels sur les bons de souscriptions et les estimations de la juste valeur suivent ci-dessous.
- (4) Dans le cadre du placement privé, la Corporation a déboursé des frais d'agence de 70 890 \$, soit 5 % du produit brut des fonds levés au moyen d'actions accréditives, ainsi que des frais juridiques et de conseil de 14 625 \$. La balance de 472 245 \$ représente des frais juridiques et comptables, des frais d'audit et de conseil fiscal, des frais d'envois postaux pour la convocation à une assemblée des actionnaires, des frais d'agent de transfert, des frais liés à l'obtention d'une expertise (« fairness opinion ») relativement à la transaction concernant la scission partielle d'actifs, ainsi que des droits d'inscription à la Bourse de croissance TSX. Ces coûts marginaux s'ajoutent aux frais de restructuration du capital social de MIC et aux frais d'émission des actions dans le cadre du placement privé et ont donc été déduits du capital social de la Corporation. Aucune taxe n'a été comptabilisée sur les coûts des émissions d'actions.

(b) Actions de rachat

	31 décembre		31 décembre	
	Nombre d'actions	Capital émis	Nombre d'actions	Capital émis
Émis : actions de rachat				
Solde au début de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Émise pour les actifs transférés ⁽¹⁾	5 000 000	7 005 084	-	-
Rachat des actions de rachat et remplacement pour un billet de rachat de MIC	(5 000 000)	(7 005 084)		
Solde à la fin de l'exercice	-	- \$	-	- \$

(1) Les actions de rachats ont été émises pour un montant total de 7 005 084 \$ correspondant à la juste valeur des actifs transférés de Globex (liquidité de 503 006 \$; placements de 72 903 \$; et propriétés minières de 6 429 175 \$). Ces actions ont été rachetées et remplacées par un billet de rachat de MIC de même valeur

(c) Bons de souscription

	31 décembre		31 décembre	
	Nombre de bons	Juste valeur	Nombre de bons	Juste valeur
Solde au début de l'exercice	-	- \$	-	- \$
Émis en vertu d'un placement privé	2 290 615	183 249	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 290 615	183 249 \$	-	- \$

Dans le cadre d'un placement privé, clôturé le 31 décembre 2012, 2 181 230 unités accréditives ont été émises à un prix de 0,65 \$ l'unité et 2 400 000 unités en espèces ont été émises à un prix de 0,50 \$ l'unité, de ce fait, un total de 4 581 230 actions ordinaires furent émises.

Chaque unité accréditive et chaque unité en espèces se composait de une action ordinaire de MIC et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque unité de bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire additionnelle de MIC au prix de 0,80 \$ avant le 31 décembre 2013.

La juste valeur des bons de souscription a été évaluée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en utilisant les hypothèses suivantes :

- Cours des actions - 0,50 \$ par action
- Prix de levée - 0,80 \$ par action
- Durée de vie 12 mois
- Volatilité annualisée – 77 %
- Taux annuel des dividendes – néant
- Taux d'intérêt – 3,8 %

La juste valeur de chaque bon de souscription a été estimée à 0,08 \$ par bon de souscription, soit une juste valeur de 183 249 \$ pour les 2 290 615 bons de souscriptions.

(d) Options d'achat d'actions

Le 7 septembre 2012, les administrateurs ont approuvé l'adoption du régime d'options d'achat d'actions 2012 pour les administrateurs, les dirigeants, les employés et les fournisseurs de services, lesquels partagent la responsabilité première de la gestion, la croissance et la protection des affaires de la Corporation.

Les termes essentiels du régime sont les suivants :

- i) En vertu du régime, le nombre maximal d'actions pouvant être émis est fixé à 3 206 470.
- ii) Le nombre maximal d'actions pouvant être réservées à l'octroi au cours de toute période de 12 mois est limité à un certain pourcentage des actions émises et en circulation, comme suit :
 - a. 5 % pour tout titulaire d'option;
 - b. 2 % pour tout consultant;
 - c. 2 % pour toute personne menant des relations avec les investisseurs.
- iii) Le prix de levée d'options d'achats d'actions sera déterminé par le conseil d'administration au moment de l'octroi de l'option d'achat d'actions et ne sera pas moindre que la côte à la bourse des actions, moins le rabais maximum permis en vertu des politiques de la bourse de croissance TSX.
- iv) Les options ne sont pas transférables et leur durée de vie ne peut dépasser dix (10) années.

Conformément au Plan d'arrangement, tous les détenteurs d'options d'achats d'actions en circulation de Globex à la date de prise d'effet (29 décembre 2012) ont disposé de leurs options en contrepartie d'une nouvelle option d'achat d'actions de Globex et d'une option d'achat d'actions de MIC où le titulaire d'options a été qualifié (dirigeant, employé, consultant ou directeur) du plan d'options d'achat d'actions de MIC. Toutes les clauses, à l'exception du prix d'exercice, demeurent inchangées.

Les prix d'exercice modifiés reflètent le prix initial par action ajusté en fonction du prix moyen pondéré en fonction du volume des actions de MIC au cours des cinq premiers jours qui ont suivi l'inscription à la Bourse de croissance TSX (du 25 janvier 2013 au 31 janvier 2013) et du prix moyen pondéré des nouvelles actions ordinaires de Globex au cours de la même période.

Au 31 décembre 2012, 2 068 570 options étaient disponibles pour des octrois futurs en plus des 1 137 900 options d'achat d'actions déjà en circulation (31 décembre 2011 – néant).

En vertu du Plan d'arrangement, 1 137 900 options ont été émises avec un prix de levée moyen pondéré de 0,27 \$ par action et une durée de vie moyenne pondérée à courir de 2,47 ans.

Échelle de prix	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options en circulation et pouvant être levées	Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans)	Prix de levée moyen pondéré
0,17 - 0.22	480 000	480 000	2,73	0,18 \$
0,23 - 0.32	450 000	450 000	1,97	0,25
0,33 - 0.38	54 200	54 200	1,91	0,35
0,58 - 0.68	153 700	153 700	3,23	0,60
	1 137 900	1 137 900	2,47	0,27 \$

16. Instruments financiers

Gestion des risques du capital

La Corporation gère ses actions ordinaires, options d'achat d'actions, bons de souscription et son déficit en tant que capital. Ses principales sources de fonds parviennent des émissions d'actions ordinaires. Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Corporation à poursuivre son objectif d'évaluer, poursuivre la mise en valeur et d'acquérir des propriétés additionnelles ou d'actifs financiers.

La Corporation gère la structure de son capital et la modifie en tenant compte de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Dans le but de maintenir ou de modifier sa structure du capital, MIC pourrait émettre de nouvelles actions. Dans le but de maximiser les efforts continus d'exploration, MIC ne paie pas des dividendes.

En matière de placement, la Corporation a pour politique d'investir ses liquidités dans des placements à court terme à faible risque portant intérêts, qui sont très liquides et qu'elle choisit en fonction du calendrier de dépenses prévues.

Objectifs de gestion des risques financiers

Les instruments financiers de la Corporation sont exposés à certains risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

(a) Risque de crédit

La Corporation disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de trésorerie réservée pour l'exploration totalisant 2 532 054 \$ au 31 décembre 2012 (10 \$ au 31 décembre 2011). Ces fonds sont soumis à une combinaison de la garantie maximale de 100 000 \$ par établissement individuel tel que prévu par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), une société d'État fédérale, en plus d'une garantie de 1 000 000 \$ fournie par les Fonds Canadiens de protection des épargnants (« FCPE »).

La Corporation ne croit pas être exposée à une concentration importante de risque de crédit. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans de grandes institutions financières.

L'exposition maximale au risque de crédit s'établit comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 114 255 \$	10 \$
Trésorerie réservée à l'exploration	1 417 799	-
Taxes recouvrables ⁽¹⁾	1 625	-
Distribution recevable	575 909	-
	3 109 588 \$	10 \$

1) Taxes recouvrables de 1 625 \$ (2011 – néant) ne sont pas assujetties à un risque de crédit.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Corporation ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières au moment où celles-ci deviennent exigibles. La Corporation gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. La Corporation finance ses activités d'exploration et d'exploitation minière au moyen d'actions accréditatives, de ses flux de trésorerie d'exploitation et de ses réserves de liquidités.

Le conseil d'administration révisé et approuve les budgets d'exploitation et d'investissement de la Corporation ainsi que toutes les opérations importantes menées hors du cours normal des affaires.

(c) Risque de taux d'intérêt

La Corporation n'est exposée à aucun risque de taux d'intérêt significatif.

17. Gestion du risque

La Corporation est principalement engagée dans l'exploration minière et gère directement les questions de risque liées à l'industrie. La Corporation peut être à risque pour les questions environnementales et les fluctuations des prix des matières premières. La direction n'est pas au courant et ne prévoit pas de coûts environnementaux significatifs ni de passifs à l'égard de ses opérations courantes.

18. Engagements et éventualités

(a) Les activités de la Corporation sont assujetties aux lois et réglementations gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables et il est aussi un défi d'anticiper les impacts des délais. Au 15 mars 2013, la direction estime, au mieux de sa connaissance, que MIC est en conformité avec les lois et règlements applicables. Les dépenses de restauration, le cas échéant, seront comptabilisées dans les états financiers et reflétés dans l'état des résultats et pertes quand ils pourront être raisonnablement estimés à ce moment.

(b) La Corporation sera financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. La Corporation déploiera tous ses efforts pour s'assurer que les dépenses admissibles sont engagées, mais il n'y a aucune garantie que les fonds dépensés par MIC seront admissibles comme frais d'exploration au Canada tel que défini dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, même si MIC prend toutes les mesures nécessaires pour atténuer ce risque.

19. Événements postérieurs

Le 22 janvier 2012, la Corporation a déposé un formulaire 2B de demande d'inscription à la Bourse TSXV; l'inscription a été acceptée et les actions de la Corporation ont commencé à être transigées à la Bourse TSXV le 25 janvier 2013 sous le symbole CBG.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CORPORATION

Conseil d'administration

Jack Stoch
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Dianne Stoch
Administrateur
Toronto, Ontario Canada

Administrateurs indépendants

Samuel R. Bosum ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur
Oujé-Bougoumou, Québec Canada

David LeClaire ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur
Aurora, Ontario Canada

Rimant (Ray) Zalnierunas ⁽¹⁾⁽²⁾
Administrateur
Larder Lake, Ontario Canada

⁽¹⁾ Membre du comité d'audit

⁽²⁾ Membre du comité de la rémunération

Inscription en bourse

Canada – Symbole : **CBG**
Bourse de croissance TSX

Allemagne – Symbole : **CLL**
Bourse de Stuttgart

Numéro CUSIP 167101 10 4

Dirigeants

Jack Stoch
Président et chef de la direction

James Wilson
Chef des finances, trésorier et secrétaire générale

Dianne Stoch
Vice présidente directrice

Auditeurs

Deloitte s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés
Rouyn-Noranda, Québec Canada

Conseillers juridiques

Heenan Blaikie SRL
Montréal, Québec Canada

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal, Québec Canada

Siège social

Mines indépendantes Chibougamau inc.
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 2J1 Canada
Téléphone: 819.797.5242
Télécopieur: 819.797.1470
info@chibougamaumines.com
www.chibougamaumines.com

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 17 juin, 2013 à 11:00
Les bureaux de la Corporation
86, 14^e Rue
Rouyn-Noranda, Québec Canada